

LA GAZETTE

du SNU

HAUTE NORMANDIE

FÉVRIER 2015

EDITO

Nous avons recueilli, pour notre nouvelle mouture de la Gazette parue le mois dernier, de nombreux témoignages positifs. L'ensemble de la rédaction vous en remercie chaleureusement.

Aussi, fort de ces encouragements, nous vous proposons un numéro encore plus complet/fourni ce mois-ci.

Ainsi, nous abordons la loi Macron, la convention tripartite, et les journées de sécurisation.

Nous irons également faire un tour en Grèce, et vous proposerons une petite sélection (forcément subjective) des informations qui nous ont semblé les plus navrantes des 30 derniers jours.

Enfin, nous ferons une focale sur une bande dessinée qui mérite d'être découverte.

Nous espérons que vous prendrez encore plus de plaisir à nous lire.



SOMMAIRE

PAGE 2/3 PÔLE EMPLOI HAUTE-NORMANDIE
 PAGE 4/5 CONVENTION TRIPARTITE / LOI MACRON
 PAGE 6/7 TIERCÉ DES CONS / LA GRÈCE
 PAGE 8 CRITIQUES SÉRIES / BD

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

LA HAUTE-NORMANDIE ET LE « PROBLÈME GDD »

La Haute-Normandie ne brille pas pour ses résultats sur le chantier indemnisation. Au national, on nous positionne même avant dernier devant Mayotte, voire dernier selon les sources.

Face à ce constat amer, la DR a pris le taureau par les cornes en instaurant « les journées de sécurisation ». Chaque agent GDD et double formé participera à une de ces journées. Elles ont pour but de sécuriser les actes métiers de l'indemnisation et plus précisément les pratiques de la liquidation.

Formidable ! La DR prend toute la mesure du problème ! Sauf qu'il y a un hic et pas des moindres : les formations ont débuté mi-janvier et au 2 février, six versions ont été présentées ! Et parfois contradictoires ! Comble de l'ironie, **le programme de la journée de sécurisation ne sera « sécurisé » que fin mars !** Et bien sûr pendant ce temps, les (dé)formations continuent...

Un dysfonctionnement auquel on ajoute :

- Les conditions désastreuses dans lesquelles a été formé/tutoré un certain nombre d'agents GDD et double formés (longs mois d'attente avant de bénéficier de la formation indemnisation, absence ou quasi-absence de tutorat, formations obsolètes ou inadaptées)
- La disparition des réunions métiers et des vrais échanges de pratique

Le flot continu d'informations contradictoires et parfois absurdes du Service Réglementaire et de DDO. ex : la reprise du droit faite par la PST ne nécessite pas de réédition de la DAL, alors qu'en agence elle est obligatoire. D'autres exemples plus techniques, notamment sur la caisse de retraite, peuvent illustrer ces propos.

Cette gestion à la petite semaine voire amateur illustre et explique parfaitement l'état pitoyable de l'indemnisation en Haute-Normandie.

Tant que la DR n'exigera pas de DDO et du Service Réglementaire une communication claire et concertée, ainsi que des ELD des temps d'échanges lors de réunions métiers ; et enfin tant qu'elle ne prendra pas en main l'ensemble du parcours de formation en réinstaurant un tutorat digne de ce nom (sur plateforme, à liquider un maximum de dossiers afin de se familiariser avec l'indemnisation) le « problème GDD » perdurera !



La DR marche sur la tête !



LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Les délégués du personnel sont garants du respect des droits acquis et de la liberté individuelle. Ils peuvent alerter l'établissement en cas de risques pour les salariés et interviennent pour défendre leurs droits. Que vous soyez syndiqués ou non, n'hésitez pas à nous faire remonter vos questions.

Les élues SNU DP :

Dorothee Leclerc : dorothee.leclerc@pole-emploi.fr

Myriam Ziati : myriam.ziati@pole-emploi.fr

CPF DES AGENT-ES PUBLICS

Agent-es publics, les décrets sur le Compte Personnel de Formation ne sont pas encore parus. Votre DIF est toujours activable.

Dans la mesure où il y a beaucoup plus de contraintes à mobiliser une formation dans le cadre du nouveau dispositif CPF, il peut être judicieux de vous pencher sur la question.

Nous vous proposerons un article sur le sujet, dans la gazette du mois de mars.

FLASH DU CE

Sous-traitance du 3949

Au 1^{er} juillet 2015, démarrage de la sous-traitance totale de la file ide du 3949. Le but étant à terme de décharger totalement les agences de la file Indemnisation, afin de renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi. En effet la convention tripartite prévoit que le nombre de portefeuilles renforcés soit doublé.

L'impact se fera inévitablement ressentir sur les agents Indem, qui se verront planifier plus fréquemment en EID.

Une fois de plus la direction fait le choix d'externaliser des actes métiers au lieu d'embaucher.

Changement de la médecine du travail sur le bassin de Rouen.

La répartition des médecins du travail a été remise en CE. Selon la direction, l'AMSN n'a pas souhaité reconduire la convention avec Pôle Emploi et n'aura plus que les agents du site d'Yvetot en charge, au lieu de 700 agents précédemment. ADESTI reprend le marché pour le bassin de Rouen en attribuant pratiquement un médecin par site.

Il en découle une multiplicité des médecins du travail et donc une difficulté à avoir une vision globale de la santé des agents.

L'entretien professionnel

La loi du 5 mars 2014 oblige l'employeur à proposer à chaque agent-e un entretien « consacré aux perspectives d'évolutions professionnelles notamment en terme de qualification et d'emploi » tous les deux ans. Et tous les 6 ans un état des lieux récapitulatif du parcours du salarié sera fait.

Si le salarié n'a pas bénéficié d'au moins deux des trois éléments suivants : Action de formation, Certification par la formation ou par la VAE, Progression salariale ou professionnelle, l'employeur sera sanctionné (abondement du compte CPF).

Ces entretiens sont bien distincts des EPA, auxquels ils succéderont.

La définition de la « progression professionnelle » par la DR étant particulièrement imprécise, le SNU sera vigilant quant à la mise en œuvre de cet entretien.





La nouvelle convention tripartite (pôle emploi 2020) a été signée fin décembre et présentée en CCE. Sa déclinaison « pratique », notre feuille de route des 4 ou 5 prochaines années, a elle été débattue et votée en CCE : une majorité d'organisations syndicales s'est prononcée contre ce plan.

Il faut dire que ce plan stratégique reste finalement assez flou sur la mise en œuvre concrète de la convention tripartite. Ceci étant, nous pouvons déjà pointer les risques et les alertes se profilant pour les conseillers et les usagers :

- une distanciation accrue des usagers se met en place. En effet, la nouvelle convention tripartite entérine la possibilité de réduction des horaires d'ouverture des agences. Des tests sont actuellement en cours sur plusieurs régions, allant jusqu'à la fermeture tous les

après-midi, en vue d'une généralisation courant 2015. La notion de service public en prend un coup.... Sans compter l'accentuation des services à distance : quid des usagers qui préfèrent un contact humain ?

- le pilotage par les résultats est clairement annoncé, c'est une priorité de la nouvelle convention tripartite. Sans moyens supplémentaires, nos résultats vont être scrutés à la loupe, notamment par le biais de la performance comparée (résultats entre agences). Les nouveaux entretiens d'activité (individuels) bientôt mis en place n'ont bien évidemment rien à voir avec ça...
- une externalisation accrue de nos services : la file IDE du 3949 sera entièrement sous-traitée dès juillet, d'autres « services administratifs » pourraient également être sous-traités. Une forme d'externalisation indirecte se met aussi en place par le biais de l'auto-prescription des demandeurs d'emploi sur des prestations ou des formations.
- Des moyens constants : nous devons « dégager » l'équivalent de 2000 équivalents temps plein afin de pouvoir doubler le nombre de portefeuilles renforcés. Comment ? Notamment par la dématérialisation de l'indemnisation : le but est que le premier entretien du demandeur d'emploi soit consacré au diagnostic, et donc que son indemnisation ait été traitée en amont. Cela signifie bien un besoin moins accru (dans la tête de nos dirigeants) des collègues de l'indemnisation, et donc un risque de mobilité professionnelle. Par ailleurs, J.Bassères a affirmé à plusieurs reprises que Pôle emploi suivrait la réforme des régions, ce qui laisse aussi à craindre pour les fonctions support.

Tous ces éléments font que le SNU s'est prononcé en CCE contre ce plan stratégique : nous avons beaucoup d'objectifs, pas de moyens supplémentaires, et le service public de l'emploi va s'en trouver grandement affaibli !

Le SNU Haute-Normandie organise un CFS début juin sur la convention tripartite et le plan stratégique qui en découle, nous vous tiendrons informés de la date rapidement.

LA LOI MACRON

LA LOI MACRON, ON NOUS PREND DES... !

La loi Macron, qui fait tant débat, vous savez qu'elle comporte 106 articles ?!?

Nous nous attachons ici à quelques unes des mesures phares. En globalité, elles vont donc de la réforme sur les professions juridiques réglementées, en passant par celle sur le marché des transports par autocar. Mais aussi un texte sur la réduction des délais et du coût du permis de conduire, et puis un chapitre sur la construction afin d'avoir davantage de logements. Ce n'est pas fini, il y a l'ouverture du capital des aéroports de Lyon et de Nice et des mesures pour encourager l'actionnariat salarié et l'épargne salariale. Nous arrêtons le massacre avec une réforme des conseils de prud'hommes. Bref, une vraie loi fourre-tout, histoire qu'on ne sache pas trop ce qu'elle contient...

Une loi « pour la croissance et l'économie » ? Parlons-en...

- Le travail le dimanche : Travail « volontaire » ?!!! Pas besoin de reprendre des fondamentaux pour distinguer la volonté du besoin ! Une fois de plus, les femmes seront directement impactées... Plus touchées par la précarité, le temps partiel et le chômage que les hommes, elles représentent déjà une majeure partie des salarié(e)s du dimanche.

Mais peu importe... la gauche comme on l'aime a incontestablement d'autres priorités : une envie de parfum à 22h sur les Champs Elysées ?! Une envie subite d'arpenter le centre commercial un soir de pleine lune ? Faisable ! Les précaires seront là...

Avec Macron, consommons !

- Ouverture de la concurrence dans les transports (le train sera accessible à ceux qui en ont les moyens, quand d'autres se contenteront du car ! Une fois de plus, on se demande bien à qui cela va profiter !)

Avec Macron, libérons !

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>



- La dépénalisation du délit d'entrave en entreprise, qui concerne directement les représentants du personnel ; en lieu et place d'une sanction juridique, une amende. Personne n'est dupe... L'état a besoin d'argent ; substituons donc la législation par un énième impôt ! Un « petit arrangement entre amis »... Entre l'entreprise et l'Etat !

En outre, cette prérogative -le pouvoir de sanction administrative- ne sera plus à la main de l'inspection du travail, mais à la DIRECCTE (qui porte bien son nom : direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi !), preuve que l'encadrement du travail est relégué au dernier plan des préoccupations de notre gouvernement !

L'employeur, un citoyen comme les autres ?

Avec Macron, dépénalisons !

- Pour pouvoir se soustraire partiellement à leur obligation d'embaucher des travailleurs handicapés, les mises en situation

professionnelles (non payées bien sûr). Plus de main d'œuvre gratuite et moins d'emploi salarié pour ces personnes...

Avec Macron, discriminons !

- Infractions au code du travail (salaire, durée du travail, conditions d'exercice) : si une entreprise est contrôlée comme fraudeuse, elle aura un délai pour régulariser sa situation. Au terme du délai, un rapport sera transmis à une « autorité administrative » (non nommée pour le moment), suite à quoi il se pourrait potentiellement qu'une sanction soit décidée. Celle-ci prendra en compte les circonstances, les ressources et charges de l'entreprise.

Bref, avec Macron, l'employeur a raison !

Au SNU, on considère que l'humain prime sur le consommateur, que les droits des travailleurs et des syndicats priment sur les privilèges des employeurs, et qu'un gouvernement de gauche devrait s'abstenir de proposer une loi (a fortiori passée en 49.3) qui creuse encore un fossé et qui ne fera qu'intensifier les inégalités !

LE TIERCE DES CONS...

Comme nous l'avons annoncé dans l'édito, voici donc 3 brèves qui nous ont plus ou moins atterré. Nous vous laissons juge.

1/ Fin janvier, le jury de « l'annuaire politique » - le trombinoscope¹ - a décerné ses prix. Ainsi, depuis 81, il récompense « l'action et le professionnalisme de personnalités politiques qui se sont particulièrement illustrées durant l'année écoulée dans le cadre de leur mandat ou leur fonction ».

Un des 7 prix salue « l' élu local de l'année ». Et le jury a osé l'attribuer au maire d'Hénin-Beaumont ! Arlette Chabot se justifie : « nous ne récompensons pas un bilan, mais c'est une manière de mettre en évidence la percée du FN et son implantation locale ». Encore heureux que le bilan ne valide pas le prix ?!? Juste pour rappel :

- mise en place de l'arrêté anti-mendicité le 21 mai, heureusement suspendu par le tribunal administratif de Lille le 21 juillet.
- expulsion de la ligue des droits de l'homme du local municipal

Je ne connaissais pas « le trombinoscope ». Maintenant, quand je vois le reste des élus de l'année (Macron « révélation politique de l'année »), je me dis qu'à l'avenir, je laisserai ce genre d'info dans l'anonymat.

¹ Composé depuis 2 ans par Arlette Chabot (Europe 1), Christophe Barbier (L'Express), Hubert Coudurier (Le Télégramme), Laurent Joffrin (Le Nouvel Obs), Gilles Leclerc (Public Sénat), PAUL-Henri du Limbert (Le Figaro) et Alberto Toscano (Club de la presse européenne)

2/ Deux jours après cette magnifique soirée des 7 d'or, voilà t'y pas qu'on apprend qu'un enfant de 8 ans a été entendu par la police niçoise suite à une plainte déposée par l'enseignant de son école parce qu'il aurait tenu des propos relevant de l'apologie du terrorisme !

Tous les ingrédients y étaient : le lieu déjà – Nice – c'est vrai qu'on a vu plus à gauche ; le prénom du garçon – Ahmed – qui du coup est plus difficile à porter dans le sud-est de la France que partout ailleurs; et la période post traumatique « Charlie » pour tous les étriqués du bulbe qui font l'amalgame entre musulman/origine maghrébine/djihadiste ...

On ne peut détailler les 2 versions des faits. Quoiqu'il en soit, cette histoire est navrante. Elle illustre une fois de plus jusqu'où l'hystérie individuelle ou collective peut mener.

3/ Le 11 février, le maire de Béziers s'est lancé dans une campagne de publicité qui est loin d'avoir recueilli le succès qu'il escomptait. Ainsi, il a placardisé la ville d'affiches d'une arme portant un écusson tricolore sur la crosse et la mention "la police municipale a un nouvel ami».

Un représentant syndical de la police municipale explique que certains policiers sont mal à l'aise et que ces affiches vont à l'encontre de leurs missions « police de proximité et au service de la population ».



Robert Ménard tout fier devant son joujou !

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>

GRÈCE : SYRIZA UN ESPOIR ?

La dette de la Grèce représente 321 milliards d'Euros soit environ 175 % du PIB. En clair, ce pays est dans la même situation qu'une famille surendettée : les rentrées d'argent servent exclusivement à payer la dette. Comme elles sont insuffisantes en sus d'être en baisse constante à cause de l'austérité, la dette continue de grimper. Le tonneau des Danaïdes, en quelque sorte...

La Grèce est étranglée

Sous la pression de la « troïka – FMI, Commission européenne et BCE - la Grèce est contrainte de procéder à des « réformes », autrement dit, à l'austérité : licenciements dans le public et le privé ; baisse des salaires, des prestations sociales et des retraites ; coups de hache dans les dépenses d'intérêt collectif et vente des « bijoux de famille », c'est à dire privatisation du domaine public. Le pouvoir d'achat des Grecs a été amputé de 25 %.

Il ne s'agit pas de nier les manquements de dirigeants politiques grecs irresponsables qui ont abouti à cette situation. Conservateurs comme socio-démocrates ont maquillé les comptes publics pour intégrer la zone euro. L'évasion et la fraude fiscale sont les sports nationaux des Grecs les plus aisés et de nombreux acteurs, en premier lieu, l'Église orthodoxe, sont épargnées par l'impôt, faute de réforme fiscale.

Les technocrates de Bruxelles, pourtant si compétents, n'ont rien vu venir et ont approuvé l'entrée de la Grèce dans l'euro en 2001, sous les applaudissements, en France, de Chirac et Jospin, se félicitant des « politiques saines » menées en Grèce. Aujourd'hui, ce sont exclusivement les classes populaires et les classes moyennes qui payent l'addition. L'oligarchie grecque, responsable de la faillite, est totalement épargnée. En réponse, le peuple grec vient de porter une coalition de gauche au pouvoir. Les gouvernements de l'Union européenne et la Commission européenne qualifient ce mouvement « d'extrême-gauche. »

En résumé, le programme de Syriza consiste à mettre en place des réformes, dont l'une visant à établir des impôts justes et équitables ; renégocier la dette nationale et les modalités de son règlement ; rétablir un peu de justice sociale et redonner un avenir à ce pays, qui n'a d'autre horizon que le déclassement pour les trois prochaines décennies. Aux yeux des conservateurs et des socio-démocrates qui dirigent l'Europe main dans la main, il s'agirait donc d'un projet d'extrême-gauche !

Les Grecs veulent de l'espoir

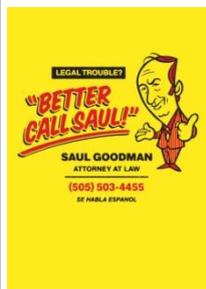
Quelles sont, pour l'heure, les réponses de l'Europe ? Il y a seulement quelques indications de ce qu'elles pourraient être. Le 1er Ministre grec, Alexis Tsipras a rendu visite à plusieurs dirigeants européens, dont le Président Hollande, qui l'ont reçu sans enthousiasme excessif, à l'exception du Président de la commission européenne qui lui a ironiquement accordé le « baiser de la mort », le 4 février dernier. La vraie réponse provient de la BCE qui a aussitôt décidé de fermer le principal robinet de financement aux banques grecques asphyxiant, de fait, l'État à court terme. Ça s'appelle du chantage. Le message au peuple Grec est on ne peut plus clair : « *vous avez mal voté, vous en paierez le prix si vous ne vous soumettez pas à notre diktat.* » Fermez le ban.

Si les contextes politique et économique de 2015 n'ont que peu de points communs avec ceux d'il y a près d'un siècle, il semble que les réflexes égoïstes perdurent. À cette époque, l'Europe, France en tête, a laissé crever un autre pays qui était au bord de la banqueroute : l'Allemagne avec les conséquences dont chacun se souvient...



Une dernière remarque. Les dirigeants européens, les « gourous » de la pensée unique regardent avec mépris le nouveau 1er ministre grec comme dans la fameuse chanson du regretté Pierre Vassiliu : « *qu'est-ce-qu'il fait, qu'est-ce-qu'il a, qui c'est-celui-là ?* » Ils ont tort. L'avenir de l'Europe se joue en grande partie à Athènes et dépend de l'attention qui sera portée par l'Union au message envoyé par le peuple grec. Faute d'une vraie solidarité, ce pays, considéré comme le creuset de la civilisation européenne, pourrait sombrer dans le chaos avec des conséquences inévitables pour l'ensemble de l'Union. La responsabilité d'un échec éventuel ne saurait être alors portée par le seul gouvernement Tsipras...

ON A TESTÉ POUR VOUS



Nom : Better call Saul

Genre : Comédie, Drame

Synopsis : 6 ans avant la cultissime série « Breaking Bad », Saul Goodman, connu sous le nom de Jimmy McGill, est un avocat raté qui peine à joindre les deux bouts. Il fait la connaissance de Mike

Ehrmantraut, spécialiste dans le "nettoyage". Ils ouvrent ensemble un cabinet d'avocats à Albuquerque, au Nouveau-Mexique.

On aime : L'humour noir, les personnages, la réalisation

On aime mois : Souffre un peu de la comparaison avec son ainée.



Nom : Believe

Genre : Science Fiction, Action

Synopsis : Bo est une petite fille à part, elle a 10 ans quand elle assiste au meurtre de ses nouveaux parents adoptifs. Traquée par les meurtriers, elle sera aidée et

protégée par un homme qui vient de s'évader de prison. Ensemble, ils parcourent les Etats-Unis...

On aime : La collaboration alléchante et prometteuse Alfonso Cuarón / J.J Abrams (créateur et producteur)

On aime mois : En deux mots : DEJA-VU !

LES VIEUX FOURNEAUX

Comme je l'ai déjà évoqué le mois dernier dans l'édito, la Gazette du SNU est vivante de ce que nous aimerions vous faire partager. Le coin lecture ce mois-ci mettra donc en exergue une bande-dessinée. Ainsi, dans ce monde de brutes, j'aimerais vous faire connaître **Les vieux fourneaux**. Si vous aimez les comédies grinçantes et décalées, il faut absolument vous emparer de ces 2 premiers volumes.

En effet, les dialogues percutants et drôles de **Wilfrid Lupano** (qui ne sont pas sans évoquer du Jacques Audiard), ainsi que les dessins et les décors détaillés de **Paul Cauuet**, mettent en valeur ces papys déjantés qui ont la rage de vivre chevillée au corps.

Le tome 1 (*Ceux qui restent*) était une très bonne surprise. Il nous permet de faire connaissance avec un trio de septuagénaires en nous embarquant dans une aventure qui démarre sur les chapeaux de roue. Mais que dire du tome 2 (*Bonny and Pierrot*) qui est encore plus décapant ? Pour ma part, j'ai ri spontanément sur ce constat sans faiblesse des grands et petits travers de notre société.

J'attends le 3^{ème} volume avec autant d'impatience que d'anxiété tant les auteurs ont placé la barre très haute, parce que l'on s'amuse, et que l'on réfléchit.

Synopsis : Pierrot, Mimile et Antoine, trois septuagénaires, amis d'enfance, ont bien compris que vieillir est le seul moyen connu de ne pas mourir. Quitte à traîner encore un peu ici-bas, ils sont bien déterminés à le faire avec style : un oeil tourné vers un passé qui fout le camp, l'autre qui scrute un avenir de plus en plus incertain, un pied dans la tombe et la main sur le coeur.

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-HNormandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-haute-normandie/>